

Règlement du tournoi (présentiel)

Version: v2026-02-19 — Entrée en vigueur: 19/02/2026

Règlement du tournoi (présentiel)

Version: v2026-02-19

Date d'entrée en vigueur: 19/02/2026

1) Portée

Ce règlement s'applique à tout tournoi Touti/Toutigame organisé en présentiel (le Tournoi) par l'Organisateur.

Il complète (et ne remplace pas) les autres documents de ce dossier, notamment:

- la Politique de remboursement (/tournois/legal/v2026-02-19/remboursement)
- les Conditions de participation & responsabilités (/tournois/legal/v2026-02-19/participation)
- la Politique "Récompenses & anti-paris" (/tournois/legal/v2026-02-19/recompenses)

2) Principes généraux

- Règles Toutigame: le jeu se déroule selon les règles du Touti telles qu'appliquées sur la plateforme Toutigame, sauf mention expresse contraire ci-dessous.
- Ambiance: le Tournoi est convivial (rencontres IRL, fair-play). Il n'est pas conçu comme un événement "agressivement compétitif".
- Autorité: l'Arbitre/Référent (désigné par l'Organisateur) a le dernier mot sur l'interprétation et l'application des règles.

3) Identité & vérifications

- Les informations d'inscription (nom/prénom, âge, etc.) doivent correspondre à l'identité réelle du Participant.
- Contrôle sur place: l'identité peut être vérifiée au lieu de l'événement (pièce d'identité, cohérence des informations, etc.).
- En cas d'incohérence, de fraude, ou de doute raisonnable, l'Organisateur peut refuser l'accès, annuler la participation, ou appliquer les sanctions prévues (voir § 9).

4) Inscription individuelle & constitution des équipes

- Lorsque l'inscription est individuelle (sans équipe pré-constituée), les équipes sont constituées aléatoirement sur place.
- Les Participants acceptent que l'Organisateur puisse ajuster les équipes (ex: retard, désistement, contraintes logistiques) afin d'assurer le bon déroulement.

5) Enchères, annonces & communication autorisée

5.1 Annonces autorisées

Les seules déclarations autorisées sont:

- "pass"
- "zidek 10"
- "la"
- "compte"

Toute autre communication, signal, code, ou phrase visant à influencer le jeu est interdite.

5.2 Contraintes de séquence

- Il est interdit de dire "la", compte ou "zidek 10" après avoir déclaré "pass".

5.3 Silence pendant le jeu

- En dehors des annonces strictement nécessaires (voir ci-dessus) et des éléments indispensables à la partie (ex: confirmation d'une action si demandé par l'Arbitre), il n'y a pas de discussions pendant les manches.
- L'Arbitre peut imposer un silence total si nécessaire.

6) Règles "Ghna / Ghenni" (alignées sur Toutigame)

Les règles ci-dessous reprennent la logique appliquée sur Toutigame (valeurs par défaut).

6.1 Pré-conditions générales (résumé)

Un "Ghna / Ghenni" n'est possible que si, notamment:

- l'équipe est "acheteuse" (buying)
- l'équipe a gagné le pli/trick concerné
- l'équipe n'a pas déjà "ghenni" durant le pli en cours

6.2 Planchers et plafonds (par enchère)

En fonction de l'enchère (Cherya/Chra):

- Enchère 80: le total de "Ghna" de l'équipe ne peut pas dépasser 20 (valeur par défaut).
- Enchère 90: le total de "Ghna" de l'équipe ne peut pas dépasser 40 (valeur par défaut).
- Enchère 100: le total de "Ghna" de l'équipe ne peut pas dépasser 100 (valeur par défaut).

Note: ces plafonds correspondent aux paramètres Toutigame et peuvent être ajustés par l'Organisateur si le format du Tournoi le requiert.

7) Conduite, sécurité & "no fights"

- Zéro tolérance pour: agressions verbales/physiques, menaces, intimidation, harcèlement, propos discriminatoires, ou perturbation répétée.
- Aucun conflit ne sera "arbitré" par la violence: tout incident peut entraîner une exclusion immédiate.
- Le Participant doit respecter le lieu (venue), les autres participants, l'équipe d'organisation, et les règles de sécurité.

8) Arbitrage, pénalités & mesures disciplinaires

L'Organisateur / l'Arbitre peut, selon la gravité:

- avertir (rappel à l'ordre)
- appliquer une pénalité (ex: manche perdue, points retirés)
- annuler une manche/partie
- exclure temporairement ou définitivement un Participant
- refuser l'accès au lieu / demander au Participant de quitter le site

Les décisions d'arbitrage sont prises dans l'intérêt du bon déroulement du Tournoi, de l'équité, et de la sécurité.

9) Fraude, fausses informations, et annulation sans remboursement

Sans préjudice des autres droits de l'Organisateur:

- Toute fraude (identité, triche, collusion, paris cachés, etc.) peut entraîner annulation de l'inscription.
- Une annulation pour fraude / fausses informations / non-respect grave des règles peut être effectuée sans remboursement, y compris si un paiement a déjà été réalisé (voir la Politique de remboursement ([/tournois/legal/v2026-02-19/remboursement](#))).